

DELIBERATION
du conseil d'administration de l'Université de Bourgogne

Séance du 10 décembre 2019

Délibération n° 2019 – 10/12/2019 – 26

Diplômes nationaux

- VU le code de l'éducation
- VU les statuts de l'Université de Bourgogne
- VU l'avis de la commission de la formation et de la vie universitaire rendu en sa séance du 4 décembre 2019

Effectif statutaire : 32 Membres en exercice : 32 Quorum : 16 Membres présents : 13 Membres représentés : 11 Total : 24	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0 Suffrages exprimés : 24 Pour : 24 Contre : 0
--	---

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, **approuve** :

- **la création d'un parcours « Conception 3D et Fabrication additive – C3DFA » dans la Licence professionnelle mention Métiers de l'industrie : conception de produits industriels – MI-CPI, porté par l'IUT Dijon-Auxerre**
- **la fiche filière modifiée du Master 2 Métiers du livre en vue de son passage en alternance à la rentrée 2020, porté par l'UFR Lettres et Philosophie**
- **les demandes de modifications des fiches filières demandées par les composantes pour la rentrée 2020.**

Dijon, le 11 décembre 2019

Le Président de l'Université de Bourgogne,

Alain BONNIN

*P.J. : Compte rendu de la commission de la pédagogie du 25 novembre 2019
Diplômes nationaux*

Délibération transmise à la Rectrice Chancelière de l'Université de Bourgogne

Délibération publiée sur le site internet de l'établissement

DIPLOMES NATIONAUX

CP 25 novembre 2019 - CFVU 4 décembre 2019

Porteur(s) de projet :	Demandes :	Observations CP	AVIS CFVU
Tony MONTESIN IUT Dijon-Auxerre	Création d'un parcours Conception 3D et Fabrication Additive dans la Licence Professionnelle mention Métiers de l'Industrie : Conception de produits industriels	Cf compte rendu CP	Favorable à l'unanimité
UFR Lettres et Philosophie	Passage en alternance du Master 2 Métiers du livre		Favorable à l'unanimité
Plusieurs composantes	Demandes de modifications de fiches filières pour la rentrée 2020 (voir tableau ci-dessous)	Cf compte rendu CP	Favorable à l'unanimité

Niveau :	MASTER					année
Domaine :	ARTS, LETTRES, LANGUES					M2
Mention :	LETTRES					
Parcours :	Professionnel : METIERS DU LIVRE					
						120 ECTS
Volume horaire étudiant :	124 h	284 h	/ h	/ h	350 h (Hors Alternance)	408 h (dont 126 h Projets pédagogiques encadrés)
	cours magistraux	travaux dirigés	travaux pratiques	cours intégrés	stage	total
Formation dispensée en :	français					

Contacts :

Responsable de formation	Scolarité – secrétariat pédagogique
Marie-Ange Fougère Maître de conférences Faculté des Lettres, Bureau 242 2 boulevard Gabriel, 21000 DIJON marie-ange.fougere@u-bourgogne.fr	Raphaël GROS Faculté des Lettres, Bureau 136 A 2 boulevard Gabriel, 21000 DIJON raphael.gros@u-bourgogne.fr
Composante de rattachement : UFR Lettres et Philosophie	
http://www.metiers-du-livre.fr/	

Objectifs de la formation et débouchés :

■ Objectifs :

- dispenser une formation polyvalente, condition indispensable pour parvenir à maîtriser avec succès la conception et la mise en œuvre de projets éditoriaux et de projets culturels.
- développer le sens de l'initiative, le goût de l'innovation qui permettent à un projet de se démarquer de bien d'autres dans un domaine où l'absence d'originalité est souvent rédhibitoire.
- lier intimement transmission des savoirs et maîtrise des pratiques, originalité et sens de l'organisation car c'est précisément une des caractéristiques principales des métiers du livre que d'exiger ces aptitudes et qualités très différentes.

■ Débouchés du diplôme (métiers ou poursuite d'études) :

- Secrétaire et assistant(e) d'édition ; responsable du service de correction ; responsable du service de documentation iconographique ; délégué(e) pédagogique ; attaché(e) de presse ; représentant(e) de maison d'édition.
- Métiers de la librairie : libraire, responsable de rayon

- Médiateur/trice du livre ; chargé(e) d'action culturelle à la Drac, au CRL, dans les collectivités territoriales, les centres culturels français ou européens, les institutions publiques ou privées pratiquant un mécénat ; gestionnaire de produits culturels (festivals, journées culturelles, etc.)
- **Compétences acquises à l'issue de la formation (qui existe seulement en M2) :**
 - Aptitude à penser la chaîne du livre à la fois dans les configurations (historique, sociale, juridique, économique) qu'elle suppose et les médiations qu'elle implique entre les différents acteurs (auteur, éditeur, diffuseur, libraire, lecteur).
 - maîtrise des savoir-faire à partir desquels l'étudiant pourra, selon ses choix et aptitudes, construire son propre parcours professionnel : définir des objectifs éditoriaux ou culturels ; concevoir et mettre en œuvre des projets (analyse des besoins, identification de la demande et des publics, mise en place des coopérations nécessaires, évaluation des moyens humains, matériels et organisationnels nécessaires) ; caractériser un public ; traiter l'information écrite ou orale à l'intention de différents publics ; assurer le suivi administratif et financier d'un projet ; rédiger un dossier ou un communiqué de presse ; connaître l'édition électronique ; maîtriser logiciels de base de données, de mise en page, de traitement de texte.
 - Utilisation des logiciels PAO DAO ; rédaction de notes de lecture ; révision de textes destinés à la publication ; techniques éditoriales ; règles de mise en page/forme ; initiation à la rédaction web.
 - Compétences générales en matière de gestion et de droit de la propriété intellectuelle et artistique.

Modalités d'accès à l'année de formation :

■ vivier de recrutement :

- étudiant(e)s titulaires d'un M1 du domaine Arts, Lettres, Langues ou SHS.
- professionnel(le)s des métiers du livre par VA

■ sur sélection :

Une présélection des étudiant(e)s candidat(e)s est effectuée sur dossier, comportant :

- un curriculum vitae universitaire,
- une lettre de motivation/projet professionnel,
- un relevé des notes obtenues à la maîtrise ou en 1^{ère} année de master

(les étudiant(e)s, en cours d'études, n'ayant pas validé la 1^{ère} année de master à la date fixée pour le dépôt du dossier fourniront un relevé de leurs notes du 1^{er} semestre).

Le dossier de candidature doit être déposé au secrétariat scolarité à une date fixée à l'avance (3^e semaine du mois de mai en général).

L'admission définitive des candidat(e)s présélectionné(e)s sera prononcée en fonction de leurs résultats à une épreuve écrite consistant en la rédaction d'une note de synthèse.

Cette épreuve se déroulera au cours de la deuxième semaine de juin (sous réserve d'éventuel report nécessaire. Confirmation de la date, sous forme de convocation, sera donnée aux étudiant(e)s dont le dossier aura été retenu).

L'effectif total de la formation est limité à 20 étudiants.

■ par validation d'acquis ou équivalence de diplôme

en formation initiale : s'adresser à la scolarité organisatrice de la formation

en formation continue : s'adresser au service de formation continue de l'université (03.80.39.51.80)

■ Alternance

Le diplôme est ouvert à l'alternance, en contrat de professionnalisation et prochainement en contrat d'apprentissage.

Le calendrier de la formation est adapté en conséquence.

Organisation et descriptif des études :

■ tableau de répartition des enseignements et des contrôles de connaissances assortis :

Semestre 3

UE1	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Connaissance de l'environnement	Politiques culturelles et politiques du livre	20			20	4	CT	CT			3
	Histoire et mutations du livre	12	12		24	4	CT	CT			3
TOTAL UE		32	12		44	8		CT			6

UE2	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
De l'auteur au lecteur : les métiers du livre	Librairie	6	6		12	2,5	CT	CT			1,5
	Médiation du livre	4	4		8	1,5	CT	CT			1
TOTAL UE		10	10		20	4					2,5

UE3	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
	Économie du livre	12	12		24	3	CT	CT			2,5
	Gestion financière	12	12		24	2,5	CT	CT			2,5
	Marketing	4	4		8	1	CT	CT			1
	Projet pédagogique encadré		36		36						
TOTAL UE		28	64		92	6					6

UE4	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Outils	Anglais		20		20	3	CT	CT			3
	Infographie et PAO		24		24	3	CT	CT			3
	Projet pédagogique encadré		18		18						
	TOTAL UE		62		62	6					6

UE5	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Professionalisation	Mise en œuvre de projets	12	12		24	3	CT	CT			3
	Écritures professionnelles et rédaction web	12	12		24	3	CT	CT			3
	Séminaire		10		10						
	Projet pédagogique encadré		24		24						
TOTAL UE		24	58		82	6					6

TOTAL S3		124	248		372	30					30
-----------------	--	------------	------------	--	------------	-----------	--	--	--	--	-----------

Semestre 4

UE1	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Stage	Stage tutoré de 350h en milieu professionnel					20					20
TOTAL UE						20					

UE2	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
De l'auteur au lecteur : les métiers du livre	Edition	24			24	4	CT	CT			2
	Diffusion/distribution	6	6		12	2	CT	CT			1,5
	Projet pédagogique encadré		36		36						
TOTAL UE		30	42		72	6					3.5

UE3	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Rapport de stage ou dossier de recherche	Projet pédagogique encadré		12		12						
	Rapport de stage et soutenance orale					4					6.5
	ou										
	Dossier de recherche					6.5					6.5
	Suivi du stage et d'alternance ; encadrement de la rédaction d'un mémoire		24								
TOTAL UE			36		36	4					6.5

TOTAL S4	30	78		108	30						30
-----------------	-----------	-----------	--	------------	-----------	--	--	--	--	--	-----------

Demandes de modifications des fiches filières

COMMISSION DE LA PÉDAGOGIE du 25 novembre 2019

CFVU du 4 décembre 2019

Composant e	Type diplôme	Mention / Spécialité / parcours	Semestre	UE	Modification(s) demandée(s)	Justifications et/ou observations	Date validation UFR	IMPACT SAGHE OUI ou NON
IUT CHALON-SAONE	DUT	Carrières juridiques			<p>Nouveau rythme d'alternance pour la rentrée 2020/2021 (1^{ère} et 2^{ème} année) 1 semaine IUT et 1 semaine entreprise</p> <p>Au lieu de 2 jours entreprise (lundi-mardi) et 3 jours IUT (mercredi-jeudi-vendredi)</p>		Conseil IUT du 24 septembre 2019	
IUT LE CREUSOT	LP	Management et Gestion des Organisations « Smart Innovative Project 4.0 »			Dans la rubrique "contacts" "coordination", modification des acteurs (suppression de Abdelhak El Mostain et Valérie Le Dain et ajout de Agnès Laratta)		Conseil d'IUT du 22 octobre 2019	NON
				UE0 UE1	Chacune des "disciplines / compétences" est détaillée avec plusieurs items	Cette énumération aide à visualiser le mode de fonctionnement de cette LP		
				UE0 UE1 UE2	15 ECTS (au lieu de 20)	Erreur initiale lors de la répartition des ECTS (le total faisait 80 au lieu de 60).		
				UE3	7 ECTS (au lieu de 8)			
				UE4	8 ECTS (au lieu de 12)			

UFR DSEP	Master 2	Juriste des collectivités territoriales	S3	UE2	Stratégie budgétaire et financière des collectivités territoriales : 24 h CM au lieu de 28H CM	Diminution de 4H CM de la matière	Conseil d'UFR du 03 octobre 2019	OUI
					Contentieux des collectivités territoriales : 14H CM au lieu de 21H CM	Diminution de 11H CM de la matière		
					Rédactions de mémoires contentieux : 7H CM	Suppression d'une matière -7H CM		
				Droit constitutionnel des collectivités territoriales : 7H CM	Création d'une matière +7H CM			
				La médiation en droit des collectivités territoriales : 3.5H CM	Création d'une matière +3.5H CM			
			UE4	Marchés Publics : 21H CM Convention de délégation de service public : 21H CM Fusion des deux matières de 35H CM au lieu de 42H CM	Diminution de 7H CM du volume horaire des deux matières			
			UE2	Marchés et délégation en entreprise : l'exemple du programme Lyon-Turin : 14H CM	Création d'une matière +14H CM			
S4	UE1	Projet Tutoré : 98.5 H CM au lieu de 98H CM	Augmentation de 0.5H CM de la matière					
UFR Lettres et Philosophie	Master 2	Métiers du livre	S1 et S2		Modification de la fiche filière afin de l'adapter à la formation continue pour la rentrée 2020-2021. Etalement des enseignements sur l'année, ajout des projet pédagogique encadré	Mme Fougère (responsable de la formation) sera présente pour la présentation de la fiche filière à la commission pédagogique	Conseil d'UFR du 07 novembre 2019	OUI

ESPE - EAD	Master 2	Sciences de l'éducation, parcours Pilotage et Evaluation	S3	UE1 2	Modification MCC <i>statistiques décisionnelles</i> : passe de CC à CT	Le choix du CT se justifie par le fait que l'évaluation repose sur un dossier de fin d'année à rendre qui ne bénéficie pas d'évaluations intermédiaires.		NON
				UE1 3	Modification de l'enseignement <i>Analyse sectorielle de l'éducation</i> : Volume horaire : 0h CM + 21h TD au lieu de 7h CM + 11h TD MCC : passe de CT à CC	Le module repose sur des études de cas assurées par un expert (IIPE, Unesco) dont le statut ne permet de surcroît pas de faire des heures CM. L'évaluation du module se fait en contrôle continu (2 à 3 évaluations dans l'année) et non plus par un examen sur table en fin d'année.		OUI
				UE1 4	Modification du volume horaire de l'enseignement <i>Planification de l'éducation</i> : 0h CM + 18h TD au lieu de 7h CM + 7h TD	Le module repose sur des études de cas assurées par un expert (IIPE, Unesco) dont le statut ne permet de surcroît pas de faire des heures CM.	Conseil du 14 novembre 2019	OUI